

Communiqué de presse

Zurich/Genève, le 03 août 2021

Enquête Deloitte sur la mobilité : nette majorité en faveur des voitures électriques, les employeurs sont appelés à intervenir

Plus de deux tiers des Suisses veulent réduire les émissions de CO₂. Et plus de la moitié d'entre eux prennent en considération le respect de l'environnement lorsqu'ils choisissent leur moyen de transport. Selon une enquête représentative menée par Deloitte, près des trois quarts comptent sur les progrès technologiques, dont font partie les voitures électriques, pour lutter contre le changement climatique. Si les Suisses veulent agir de manière autonome, ils considèrent cependant que les acteurs économiques ont un rôle à jouer : les employeurs devraient encourager l'utilisation des transports publics, des voitures électriques ainsi que des vélos et les entreprises devraient mettre sur le marché des produits respectueux de l'environnement. A cette fin ainsi qu'en vue d'atteindre les objectifs climatiques, il est important de disposer de conditions-cadres modernes et d'une meilleure infrastructure de recharge pour véhicules électriques.

Une nette majorité (70%) de la population souhaite réduire les émissions de CO₂. La mobilité joue dans ce domaine un rôle essentiel. 57% des personnes interrogées demandent davantage de voitures électriques et 63% une réduction générale des transports individuels motorisés – par exemple, grâce au développement du télétravail ou du covoiturage. 68% sont favorables au transfert du trafic de la route vers le rail. C'est ce que montre une enquête représentative réalisée par le cabinet d'audit et de conseil Deloitte début mai 2021 auprès de 1'501 personnes résidant en Suisse.

L'innovation comme moteur de réduction des émissions de CO₂

Si plus de la moitié (53%) des personnes interrogées sont favorables à des mesures de compensation, la votation sur la loi sur le CO₂ a cependant clairement montré que leur mise en œuvre est difficile. Il n'est donc pas surprenant qu'une proportion bien plus élevée (71%) soit en faveur d'une augmentation de l'innovation et des progrès technologiques afin de réduire les gaz à effet de serre. « Les défis existants ne disparaîtront pas avec le rejet de la loi sur le CO₂ », déclare Reto Savoia, CEO de Deloitte Suisse. « Le Non à la loi sur le CO₂ n'était pas un Non à la protection du climat, comme le montre notre enquête. La Suisse doit continuer à tout mettre en œuvre pour jouer un rôle de pionnier en matière de protection du climat. Avec ses universités de renommée mondiale et ses nombreuses entreprises à succès dans le domaine des technologies environnementales, la Suisse est aux premières loges pour garantir une protection efficace du climat. Nous avons ici une réelle opportunité de nous positionner encore mieux et à long terme sur le marché mondial », ajoute Reto Savoia.

Les employeurs devraient promouvoir la mobilité électrique

Pour que la Suisse puisse atteindre la réduction d'émissions fixée par l'Accord de Paris sur le climat, elle a notamment besoin de développer ses offres en matière de mobilité durable. Selon l'enquête, les employeurs ont un rôle à jouer : 76% des personnes interrogées demandent que les entreprises soutiennent leurs collaborateurs en finançant les abonnements de transports publics. 59% souhaiteraient que les employeurs encouragent activement la mobilité électrique et proposent, par exemple, des voitures électriques comme voitures de société. 56% veulent que les employeurs soutiennent financièrement les déplacements à vélo. « Notre enquête a montré qu'une grande majorité de la population demande un soutien actif de la part de l'employeur en matière de réduction des émissions de CO₂ », déclare Rolf Brügger, directeur et expert du secteur public chez Deloitte Suisse. « Promouvoir la mobilité électrique aussi largement que possible est un acte pertinent. Grâce à des conditions-cadres ciblées, l'Etat peut contribuer à améliorer rapidement l'infrastructure de recharge pour voitures électriques. Des mesures spécifiques incitant les entreprises à soutenir les efforts de leurs salariés pour réduire les émissions de CO₂ seraient également efficaces, ainsi que des mesures visant à rendre la mobilité électrique plus accessible à une plus grande partie de la population. »

Contact: Michael Wiget
Responsable Communication Externe
Tél. : +41 58 279 70 50
E-mail: mwiget@deloitte.ch

Contact : Adrian Zebib
Spécialiste en communication externe
Tél. : +41 58 279 61 42
E-mail: azebib@deloitte.ch

A propos de l'étude

L'étude décarbonisation durable (version en anglais) est consacrée aux opportunités et défis actuels de la Suisse en matière de décarbonation durable de la mobilité. Elle s'appuie d'une part sur un sondage et d'autre part sur des entretiens avec des experts d'entreprises, de la science et de l'administration.

L'enquête en ligne a été réalisée du 3 au 6 mai 2021. 1'501 personnes résidant en Suisse ont répondu au questionnaire. Les personnes interrogées étaient pour moitié des hommes et pour moitié des femmes. Elles avaient de 15 à 67 ans. 35% vivaient dans des villes de plus de 50'000 habitants, 30% dans d'autres zones urbaines et 35% dans des régions rurales.

Parallèlement, des entretiens ont été menés en juin 2021 avec des experts d'AMAG Innovation & Venture LAB, le service de la mobilité du canton de Zurich, l'EPFZ de Zurich, mobility.ch, l'Académie de la mobilité du TCS et le secrétariat général du DETEC.

Deloitte Suisse

Deloitte compte parmi les principales sociétés suisses fournissant des services professionnels dans les domaines suivants : Audit & Assurance, Consulting, Financial Advisory, Risk Advisory et Tax & Legal. Avec plus de 2'000 collaborateurs répartis dans les villes de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lugano et Zurich (siège), Deloitte propose ses services à des entreprises et des institutions de toutes formes juridiques et de toutes tailles, opérant dans tous les secteurs d'activité. Deloitte SA est une filiale de Deloitte North and South Europe (NSE), société affiliée de Deloitte Touche Tohmatsu Limited (DTTL). Les sociétés affiliées de DTTL sont représentées dans plus de 150 pays et comptent plus de 310'000 collaborateurs.

Dans le présent communiqué de presse, la désignation Deloitte fait référence à Deloitte Touche Tohmatsu Limited (« DTTL »). DTTL est une « UK private company limited by guarantee » (une société à responsabilité limitée de droit britannique). DTTL et son réseau de sociétés affiliées forment chacune une entité juridique indépendante et séparée. Pour une description détaillée de la structure juridique, veuillez consulter le site www.deloitte.com.

Deloitte SA est une filiale de Deloitte LLP, société britannique affiliée de DTTL. Deloitte SA est une société d'audit agréée et surveillée par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR) et par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Les informations contenues dans ce communiqué de presse étaient correctes au moment de leur envoi.

